

'L'Épicerie Kangourou', un commerce associatif, ouvrira ses portes à Mirande le 1er juillet



La réunion d'information autour de l'épicerie a attiré une quarantaine de personnes. / DDM



Commerces, Société, Mirande

Publié le 25/06/2023 à 17:31

Correspondant du Gers

Dès le week-end prochain, les habitants de la commune pourront profiter de «L'Épicerie Kangourou», un commerce solidaire qui proposera des produits en tout genre à moindre coût.

La réunion d'information dédiée à « L'Épicerie Kangourou » a eu lieu le 15 juin dernier, en la présence d'une quarantaine de personnes. Marie-Laure Baron, Nathalie Duforets, coprésidentes, Romain Benezech, trésorier de l'association En Terre Agir, et Anne-Sophie Auguères, future salariée, ont pu présenter leur projet d'épicerie associative.

Le principe est simple : chaque « consommateur/client » est adhérent de l'épicerie et s'implique activement dans son fonctionnement (financièrement et physiquement). Il participe à la vie associative et prend part aux décisions au sujet de l'épicerie.

Accessibles à tous : une marge réduite et unique sur tous les produits (permettant à l'association d'assurer la présence d'une salariée, Anne-Sophie Augères).

Pâtes, riz, céréales, légumineuses, farine, sucre, fruits secs, graines, biscuits, chocolat, confiserie, boissons chaudes ou froides, huiles, vinaigre, condiments, produits d'hygiène, produits cosmétiques, produits d'entretien, accessoires zéro déchet... Autant d'articles qu'il sera possible de retrouver dans les rayons de l'épicerie solidaire.

Les clients auront aussi la possibilité de commander (1) des produits frais et locaux, des fruits et des légumes en panier, du pain, de la viande sous-vide, des yaourts, ou des fromages...

Ouverture le 1er juillet

L'ouverture de « L'Épicerie Kangourou » aura lieu le samedi 1er juillet, dès 9 heures. L'épicerie solidaire sera ensuite ouverte le lundi, de 8 heures à 13 heures ; le mercredi de 15 heures à 19 heures ; le jeudi de 9 heures à 13 heures ; le vendredi de 15 heures à 19 heures ; le samedi de 9 heures à 13 heures.

En ce qui concerne les adhésions (2), elles permettent de couvrir une partie des frais de fonctionnement (assurance, banque, animations éventuelles...) et donnent le pouvoir de décision sur les questions relatives à l'épicerie. L'adhésion implique aussi 2 heures de bénévolat par mois, qui peut prendre des formes multiples : permanence à l'épicerie ; récupérer/livrer des commandes ; proposer un atelier/animation pour les adhérents ; participer aux travaux et entretien du local et des équipements ; etc.

(1) Livraison possible hors Mirande (Auch, Seissan, etc.). (2) L'adhésion générale : 20 euros/foyer ; 10 euros/personne seule. Pour les personnes de « passage » ou ne souhaitant/pouvant pas s'investir bénévolement : 1 euro d'adhésion + 1 euro à chaque passage en caisse.

[Voir les commentaires](#)

Les plus lus

 Lus

 Commentés

- 1 **Coupe du monde de rugby 2023.** Coupe du monde de rugby : "Incompétents", "une défaite pour le rugby"... Pourquoi TF1 est la cible de violentes critiques lors des matchs des Bleus
- 2 **Mort de Gérard Leclerc.** Mort de Gérard Leclerc : erreur humaine ou défaillance technique ? Ce que l'on sait du crash de l'avion piloté par le journaliste